

SECAUT

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros

Siège social : 25 Boulevard Victor Hugo, 87000 LIMOGES

-oOo-

RCS LIMOGES 773 500 038

-oOo-

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 19 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq,
Le 19 décembre,

Monsieur Arnaud MALIVOIRE, associé unique de la Société « SECAUT » Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros, dont le siège social est à LIMOGES, a pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes et résultats,
- Affectation des résultats,
- Distribution de dividendes

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique approuve les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 30 septembre 2025.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024/2025 de 64 270,32 euros au compte « report à nouveau ».

TROISIEME DECISION – DISTRIBUTION DIVIDENDES

Il a été décidé une distribution de dividendes sur prélèvement du report à nouveau de la société pour un montant de 100 000 €.

Cette distribution au profit d'une personne morale ne donne pas lieu à prélèvements sociaux ni prélèvement libératoire. Cette distribution sera taxée par le biais d'une réintégration fiscale de 5% chez la société bénéficiaire.

Conformément aux dispositions légales il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Signé par :

Arnaud Malivoire

160DE1EACEE1427...

SAS SECAUT
Siège social : 25 Boulevard Victor Hugo
87000 LIMOGES
RCS 733 500 038

-ooOoo-

PROCES VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2025

-ooOoo-

L'an deux mille Vingt Cinq,

Le 19 Décembre à 18 heures,

L'associé unique de la Société par Actions Simplifiée SECAUT, Société au capital de 100 000 Euros, divisé en 2 500 actions de 40 Euro chacune, se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été adressée par lettre recommandée, conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Monsieur Arnaud MALIVOIRE, président et représentant la société SECAUT 51

Propriétaire de deux mille actions, numérotées de 1 à 2500 2 500 actions

2 500 actions

Le Président déclare que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Approbation des comptes.
- Quitus au Président.
- Distribution de dividendes
- Affectation du résultat 2025.

Puis le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence à l'assemblée et la liste des actionnaires.
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan, l'annexe de l'exercice clos le 30 Septembre 2025.
- Le rapport du Président.
- Le projet des résolutions soumises à l'assemblée.
- La liste des conventions réglementées de l'exercice.

Le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président, approuve les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 30 Septembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés et donne au Président quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président et décide que le déficit net s'élevant à 64 270,32 Euros sera affecté de la façon suivante :

- Report à nouveaux	<u>64 270,32 Euros</u>
TOTAL	64 270,32 Euros

Cette résolution est adaptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Il a été décidé une distribution de dividendes sur prélèvement du report à nouveau de la société pour un montant de 100 000 €.

Cette distribution au profit d'une personne morale ne donne pas lieu à prélèvements sociaux ni prélèvement libératoire. Cette distribution sera taxée par le biais d'une réintégration fiscale de 5% chez la société bénéficiaire.

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, l'assemblée avait procédé à une distribution de dividendes de 80 000 en 2024 et 90 000 en 2023.

Conformément à l'article 158-3 et 200 septies du CGI, la loi de finances a supprimé l'avoir fiscal rattaché aux distributions de dividendes à compter du 1^{er} janvier 2005.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

OUTRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code du commerce, constate et approuve ces conventions.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal signé par l'ensemble des associés.

Arnaud MALIVOIRE
Représentant ZEPHIR AUDIT

Nicolas AUTELIN
Associé de la SAS SECAUT 51

Signé par :

Arnaud Malivoire

160DE1EACEE1427...

Signed by:

Nicolas AUTELIN

1A056BA5C03B479...

ceci concerne à analyser

Désignation de l'entreprise : SAS SECAUT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 25-27 Boulevard Victor Hugo 87000 LIMOGES Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 77350003800023 Néant *

				Exercice N clos le, 30/09/2025			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC IIF IMMOBILISABLE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	695		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	68 039		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	616	433	183
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	48 408	26 436	21 972
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 280	3 280		
TOTAL (II)		BJ	BK	121 038	27 564	93 474	
AC IIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	800	800	
		En cours de production de biens	BN	BO	59 436	59 436	
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	421 077	54 054	367 022
		Autres créances (3)	BZ	CA	154 696		154 696
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	295 598		295 598	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	22 626		22 626	
	TOTAL (III)	CJ	CK	954 233	54 054	900 178	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 075 271	81 619	993 652	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS SECAUT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG	342 945
	Report à nouveau			DH	82 163
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	64 270
	Subventions d'investissement			DJ	1 771
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	601 149
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	11 300
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	88 929
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	63 764
	Dettes fiscales et sociales			DY	215 591
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	12 920
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	392 503	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	993 652	
RENVUOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	392 503	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD